



FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/6

Primcote (R) binder [EU]

Révision 8
Date de révision 2019-03-26

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Primcote (R) binder [EU]
Code produit	Primcote binder 032619 C096

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Description	Matiere premiere pour fonderie .
-------------	----------------------------------

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Ransom & Randolph
Adresse	3535 Briarfield Boulevard, PO Box 1570 Maumee, Ohio 43537 USA
Web	www.ransom-randolph.com
Téléphone	+1 (419) 865-9497
Télécopie	+1 (419) 865-9997
Email	RR.SDS@dentsply.com
Adresse e-mail de la personne compétente	RR.SDS@dentsply.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	02.66101029
Société	Centro antiveneni Niguarda di Milano Centro antiveneni Niguarda di Milano, tel. 02.66101029

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseil de prudence:	Ce mélange / substance ne répond pas aux critères de classification conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008.
Prévention	P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
Mention de danger	Aucun danger important

2.3. Autres dangers

Autres risques	Des parties de la silice amorphe peuvent être transformées en silice cristalline (cristobalite) une fois soumises à des températures plus élevées comme celles utilisées dans un moule pour alliages ferreux et autres alliages à hautes températures (1700° F / 927° C) . L'exposition à la silice cristalline est la plus forte au moment de décochage du moule (= destruction) . Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
----------------	--

Primcote (R) binder [EU]

Révision 8
Date de révision 2019-03-26

Informations supplémentaires

Sans objet. Une évaluation PBT et vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
silice (amorphe)		7631-86-9	231-545-4		20 - 30%	

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon.
Ingestion	Boire 1 à 2 verres d'eau. NE PAS FAIRE VOMIR.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Inhalation	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes.

5.3. Conseils aux pompiers

Appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection approprié.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un produit absorbant inerte. Transférer dans un récipient approprié et étiqueté.

Primcote (R) binder [EU]

Révision 8
Date de révision 2019-03-26

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section pour de plus amples informations.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Se laver les mains après avoir manipulé le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne PAS laisser geler. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver les récipients hermétiquement fermés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Matiere premiere pour fonderie .

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

exposure limits - Silica, vitreous (fused, amorphous) 80 mg/m³ / (% Silica), TWA PEL (respirable fraction).

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Tablier (en plastique ou en caoutchouc).

Protection des yeux / du visage

En cas d'éclaboussement, porter :. Lunettes de protection réglementaires.

Protection de la peau - Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection respiratoire

Équipement respiratoire adapté.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Primcote (R) binder [EU]

Révision 8
Date de révision 2019-03-26

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Crème
Odeur	Caractéristique
pH	10.6
Point de fusion	Sans objet.
Point de congélation	≈ 0 °C
Point d'ébullition	≈ 100 °C
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	1.14 (H ₂ O = 1 @ 20 °C)
Liposolubilité	Sans objet.
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	Sans objet.
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	Sans objet.
Propriétés comburantes	Sans objet.
Solubilité	Miscible dans l'eau

9.2. Autres informations

Conductivité	donnée non disponible
Tension de surface	donnée non disponible
Groupe de gaz	Sans objet.
Benzene Content	Sans objet.
Teneur en plomb	Sans objet.
COV (composants organiques volatiles)	Sans objet.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Sans objet.
--	-------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucun danger important.
--	-------------------------

10.4. Conditions à éviter

	Éclairage naturel direct. Ne PAS laisser geler.
--	---

10.5. Matières incompatibles

	Chlorure de sodium.
--	---------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Aucun.
--	--------

SECTION 11: Informations toxicologiques

Primcote (R) binder [EU]

Révision 8
Date de révision 2019-03-26

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.
lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
mutagénicité sur les cellules germinales	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
cancérogénicité	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité reproductive	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
danger par aspiration	Sur base des données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
Exposition répétée ou prolongée	Peut provoquer une irritation de la peau.

11.1.4. Informations toxicologiques

Primcote (R) binder [EU]	Voie orale chez le rat DL50: > 15gm/kg
--------------------------	--

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Primcote (R) binder [EU]	Daphnies CE50/48h: 7600.000 mg/l	Poisson CL50/96h: 5000.000 mg/l
--------------------------	----------------------------------	---------------------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Ne s'accumule pas biologiquement.
--	-----------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Sans objet.
--	-------------

12.6. Autres effets néfastes

	Sans objet.
--	-------------

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

Méthodes d'élimination

	Contactez une société agréée pour l'élimination des déchets.
--	--

Primcote (R) binder [EU]

Révision 8
Date de révision 2019-03-26

Élimination du conditionnement

Ne PAS réutiliser les récipients vides. Les récipients vides peuvent être envoyés pour être éliminés ou recyclés.

Informations supplémentaires

Pour la mise en décharge à l'intérieur de l' UE , le code approprié selon le Catalogue Européen des Déchets devrait être utilisée .

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations supplémentaires

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements

RÈGLEMENT (UE) No 453/2010 DE LA COMMISSION du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

WGK 1.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible sur ce produit.

SECTION 16: Autres informations

Informations supplémentaires

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignés et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.

Entraînement

Les travailleurs doivent être informés de la présence de la silice cristalline et être entraînés à utiliser et à manipuler correctement ce produit selon les réglementations en vigueur.